

23-24 février 2021

Le premier congrès professionnel 100 % dédié au télétravail et à ses nouveaux enjeux

Risques psycho-sociaux - droit du travail - espaces de travail en co-working
cyber-malveillance et sécurisation des données – management

Jusqu'à aujourd'hui, aucun congrès sur le télétravail n'avait été organisé.

C'est le pari de Formule Magique, spécialisée en organisation d'événements, qui a imaginé un événement inédit 100 % dédié au télétravail, 100 % en distanciel, mardi 23 et mercredi 24 février 2021.

Le Congrès Télétravail est le premier événement professionnel dédié aux impacts du télétravail au sein des organisations publiques et privées pour les fonctions RH, IT et immobilier, qui couvre tous les thèmes liés à cet univers.

« Nous avons conçu un événement avec un programme d'une vingtaine de conférences avec une dizaine d'ateliers afin que les entreprises et collectivités appréhendent mieux les nouveaux enjeux du télétravail, réfléchissent sur les tendances émergentes autour du développement de cette nouvelle pratique. C'est dans un lieu unique et en 48 heures qu'elles trouveront des réponses concrètes à leurs interrogations liées au télétravail : risques psycho-sociaux, droit du travail, espaces de travail en co-working, cybermalveillance et sécurisation des données, le manager face à la solitude... » explique Aube Jeanbart, Commissaire du Congrès Télétravail.

Pendant ces 2 jours de congrès, les acteurs et experts du domaine, leaders d'opinion, économistes, PDG, DG, DRH, DSI, juristes, avocats, sociologues, psychologues, philosophes vont animer plus de 20 conférences et partager leurs best practices et retours d'expérience avec les congressistes.

Et pour aller plus loin et découvrir les solutions qui permettront de déployer sereinement le télétravail au sein des organisations. Le Congrès Télétravail est aussi un espace d'exposition 100 % online.

PROGRAMME DES CONFÉRENCES

MARDI 23 FÉVRIER

Plénière d'ouverture :

Le bouleversement par l'inédit : comment repenser notre rapport au travail à l'ère post-covid ?

La journée s'articule autour d'une dizaine de conférences :

- **les outils du télétravail** : une dématérialisation de la relation : enjeux, apports et limites ?
- **télétravail dans l'ère post-Covid** : un moyen pour « faire grandir » les entreprises ?
- **le télétravail comme source de valeur** pour l'entreprise et le collaborateur ? Mythe ou réalité
- **droit du travail et télétravail** : vers quelles (r)évolutions du cadre réglementaire ? Enjeux et obligations pour l'entreprise
- **bureaux et télétravail** : du bien-être du collaborateur à l'optimisation des m²
- **collectivités et télétravail** : quels impacts pour le management public ?
- **le télétravail : un levier d'attractivité « nécessaire »** pour de futurs recrutements ?
- **cybermalveillance** : comment s'en prémunir ? Enjeux, outils, méthodes

MERCREDI 24 FÉVRIER

Plénière de clôture :

Travailler n'importe quand, n'importe où ». Vers quel cadre réglementaire international ?

- **risques psychosociaux** : comment résoudre la « face cachée du télétravail » ? Outils et méthodes.
- **télétravail : modèles d'organisations vs performance de l'entreprise**. Enjeux et perspectives.
- **territoires** : « Venez télétravaillez chez nous... nous avons aussi Internet ! ». Péri-urbain et ruralité. Retours d'expériences
- **plateformes numériques et télétravail** : pour quelle souveraineté de « nos données » ?
- **télétravail et organisation**. De l'exception au cadre général : quels enjeux, quelles méthodes, quelles solutions pour le manager ?
- **espaces de travail** : bureaux, tiers lieux, co-working, espaces privés. Quelles options pour quels usages ?
- **sécurisation des systèmes d'information** : l'exception n'est pas la règle ! matériels, réseaux, management. Usages et bonnes pratiques
- **le télétravail et l'international** : une alternative organisationnelle à la mobilité géographique ?

RENDEZ-VOUS LES MARDI 23 ET MERCREDI 24 FÉVRIER 2021

Le premier Congrès Télétravail se déroulera les mardi 23 et mercredi 24 février 2021.

L'événement a pour objectif d'**apporter des solutions concrètes pour les acteurs de ce changement et les congressistes venus participer aux conférences et aux ateliers**.

Deux jours au cours desquels le Congrès Télétravail établira un bilan de l'expérience « Covid » généralisée à grande échelle mais surtout s'attachera à apporter des réponses réalisables et adaptables dans le futur, pour accompagner les collectivités et les entreprises dans la transformation des usages et les implications pour les organisations et les salariés.

Le Congrès Télétravail s'adresse aux Directeurs généraux, Directeurs des Ressources Humaines, Directeurs des Systèmes d'Informations, Responsables de la Sécurité des Systèmes d'Information, Directeurs Immobiliers, de toutes organisations privées ou publiques.

Congrès Télétravail

23-24 février 2021
9h00 - 18h00
+ 120 intervenants
30 conférences et ateliers

www.congresteletravail.com

contact@teletravail.com

CONTACTS MÉDIAS

Agence COROMANDEL

Alexandra Langlois
T 06 62 88 36 90
a.langlois@coromandel-rp.fr

Jérôme Aubé
T 06 29 82 76 55
j.aube@coromandel-rp.fr